



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le **15 JUIL. 2020**

ID : 045-214500936-20200709-D_2020_039-DE

CHEVILLY

SÉANCE DU 9 JUILLET 2020
Date de convocation le 3 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le neuf juillet à vingt heures trente minutes, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Marc SEVIN, Nadine JOVENIAUX, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Claude GAGNEPAIN, Marie-Noëlle DEFORGES, Brigitte BLAIN, Sophie TILLAY, Stéphanie GAUTHIER, Emmanuelle TICOT, Vanessa FURET, Alexandre DABRIOU, Yoann ROBIN, Augustin-Marie CAUCHOIS, Lucille DUVALLET, Jean-Luc CHARRON, Dominique LORCET, Béatrice PRÉVOST

Pouvoirs : Claude PELLETIER donne pouvoir à Catherine LEGRAND ; Jean-Marc RIQUET donne pouvoir à Nadine JOVENIAUX ; Didier HOARAU donne pouvoir à Hubert JOLLIET ; Christine MONTIGNY donne pouvoir à Brigitte BLAIN

Secrétaire de séance : Augustin-Marie CAUCHOIS

**Délibération
n°2020-039**

**Nombre de membres
en exercice :**
23

**Nombre de membres
présents :**
19

**Qui ont pris
part à la décision :**
19 + 4 pouvoirs

**Objet : Attribution des marchés de travaux pour la construction de
la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)**

Exposé de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux de construction de la MSP a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été publiée le 24 janvier 2020 pour une remise des offres fixée au 6 mars 2020 à 12 h 00.

La consultation comprenait 15 lots.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) se sont réunis le 3 juillet 2020 afin de procéder au choix des meilleures offres au regard des critères de sélection. Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse émis par le cabinet Avensia, assistant à maîtrise d'ouvrage, et propose aux membres le tableau récapitulatif validé par la CAO.

Après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'avis à la concurrence paru en version dématérialisée le 24 janvier 2020 ;

Vu le rapport d'analyse du cabinet Avensia, assistant de la maîtrise d'ouvrage, présenté en CAO le 3 juillet 2020 ;

Le Conseil Municipal :

✚ **RETIENT** la proposition faite dans le rapport d'analyse des offres validé en CAO du 3 juillet 2020 ;

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification, faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans.



↪ **ATTRIBUE** le marché relatif à la construction de la MSP aux entreprises suivantes :

CORPS D'ETAT	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
Lot 1 – Gros œuvre	Barrault	383 808.34 €
Lot 2 – Ravalement	Da Silva	24 550.50 €
Lot 3 – Charpente	Servibois	42 000.00 €
Lot 4 – Étanchéité	Braun Étanchéité	46 000.00 €
Lot 5 – Couverture Bardage	Dru Couverture	108 000.00 €
Lot 6 – Menuiseries extérieures	Métallerie Huguet Creiche	82 498.00 €
Lot 7 – Serrurerie	Croixalmetal	27 811.00 €
Lot 8 – Cloisons doublages faux plafonds	Delarue Cloisons	125 821.37 €
Lot 9 – Menuiseries intérieures	Deniot Entreprise	84 000.00 €
Lot 10 – Revêtement de sols	SRS	63 696.30 €
Lot 11 – Carrelages faïences	SRS	10 000.00 €
Lot 12 – Peinture revêtements muraux	ACTIF	38 900.00 €
Lot 13 – Plomberie CVC	Bauchard	134 707.00 €
Lot 14 – Électricité	SDE	120 000.00 €
Lot 15 – Démolition VRD	TPE 45	418 155.34 €
MONTANT TOTAL HT		1 709 947.85 €

↪ **AUTORISE** le Maire à signer les marchés de travaux, les éventuels dossiers de demandes de subventions et tous documents nécessaires à leur réalisation.

Vote : POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Maire,
Hubert JOLLIET